

2018-2019

LA RENTREE AU COLLEGE



1) DISTRIBUTION DES LIVRES

Les livres seront remis aux élèves le jour de la rentrée en échange de deux **chèques** de caution (1 chèque de 50 € et un chèque de 100 €) libellés à l'ordre de "OGEC Notre-Dame La Riche". Les remises des clés de casiers (chaque élève a un casier) se feront dès les premiers jours.

2) ORGANISATION DE LA RENTREE : 42 RUE DELPÉRIER

Réunions d'information

1. Elèves redoublants toutes classes (présence obligatoire) – les parents sont les bienvenus :
Mardi 4 septembre 2018 à 17h00 (salle Abbé Pierre)

Conférence-Formation méthodologie

D'autre part, une demi-journée (gratuite et exceptionnelle) à destination des parents de tous niveaux (et des élèves qui le souhaitent), sur le thème « **Comment aider votre enfant à apprendre : bien démarrer son année grâce à la neuro-pédagogie** », sera organisée au collège le mercredi 5 septembre après-midi (amphi Nelson Mandela), avec un intervenant extérieur, spécialiste en neuro-pédagogie.



Rentrée des classes le Lundi 3 Septembre 2018

(N'apporter que trousse – agenda – cahier de brouillon – feuilles de copie)

Horaires :

- 6 ^{ème}	rentrée à 14h	- 4 ^{ème}	rentrée à 15h15
- 5 ^{ème}	rentrée à 14h45		

Ce jour-là, les élèves de 6^{ème} (sauf les internes) seront libérés à 16h00, et ceux de 5^{ème} et 4^{ème} à 17h (sauf les internes).

3) HORAIRES DES COURS PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE

Les cours ont lieu entre 8h10 et 16h55, voire jusqu'à 17h50.

Tous les niveaux, de la 6^{ème} à la 4^{ème}, ont cours le mercredi matin mais pas le samedi. Le portail est ouvert à partir de 7h40.

4) ETUDES DU SOIR, ACTIVITES ET ENCADREMENT

Etude surveillée possible de 16h55 à 17h50 dès le premier jour.

Les études encadrées « Alpha » fonctionneront du 17 septembre 2018 au 6 juin 2019.

Un bulletin d'inscription aux études sera remis aux élèves, le premier jour.

5) FORMATION HUMAINE

Dans le cadre des activités de formation humaine **obligatoire pour tous**, des visites de lieux de culte pour les élèves de 6^{ème} seront organisées. Ces visites auront lieu dans le courant de l'année scolaire.

6) DOCUMENTS à retourner avant la rentrée

- La Convention Financière signée.
- La fiche de renseignements. Elle contient les informations que nous détenons actuellement. Si vous avez des modifications à y apporter, nous vous demandons de bien vouloir le faire directement sur la fiche **en écrivant en rouge**.
- La fiche "Pastorale au Collège" signée
- La fiche "Inscription catéchèse par niveau", signée

7) DOCUMENTS à remettre le jour de la rentrée

- Les travaux de vacances exigés (à remettre au professeur principal).
- Documents signés et photocopie du visa à jour pour les élèves étrangers.

8) MESSE DE RENTREE

Elle est fixée au **Mercredi 05/09/18 à 11h15** dans l'agora du Collège.
Toute la Communauté éducative est invitée (familles, élèves, personnels).

9) INTERNAT

Pour la rentrée scolaire, tous les internes seront accueillis par les responsables à l'Internat situé 58 rue Delpérier et dirigés vers leur chambre, le **Lundi 3 Septembre 2018 entre 7h30 et 12h**, à l'exception des internes de 1^{ère} Bac Professionnel et Terminale Bac Professionnel qui seront accueillis ce même jour à partir de 18h30.

Durant l'année scolaire, les arrivées auront lieu le dimanche soir ou le lundi matin, en fonction du souhait des familles.

Note très importante

La loi interdit le tabagisme dans l'enceinte d'un établissement scolaire (y compris la cigarette électronique).

Les trottoirs devant les lycées ne peuvent être utilisés comme fumeur et encore moins comme cendrier.

Pour des raisons de propreté et de santé publique, l'établissement ne peut accepter que le tabagisme se pratique à cet endroit, d'autant plus que le Chef d'Etablissement est responsable de la propreté devant son établissement.